

**COUR D'APPEL et Tribunal judiciaire
de CAYENNE**

TJ départemental et seul TJ de la cour d'appel

1 tribunal de proximité à Saint Laurent du Maroni

Effectif de magistrats :

COUR D'APPEL	Théorique (CLE 2020)	Effectif (base M au 30/01/21)
VP et Juges placés	2	3
VPR et substituts placés	1	1

TJ	Théorique (CLE 2020)	Effectif (base M au 30/01/21)
Président	1	1
1 ^{er} vice président	2	2
Vice-président/juge	7	6
JLD	2	1
Juge d'instruction	4	4
Juge des enfants	3	3
JAP	2	2
JCP	2	2
Tribunal de proximité SLM	2	0
TOTAL SIÈGE	25	21
Procureur	1	1
Procureur adjoint	2	2
Vice-procureur/substitut	6	6
TOTAL PARQUET	9	9
Total magistrats	34	30

Effectifs du tribunal de proximité de Saint Laurent du Maroni au 30/01/2021 : 2 juges placés assurent le contentieux civil et pénal

Ville	Distance et durée par la route	Liaison aérienne
Cayenne / Paris		9H de vol Via Air France ou Air Caraïbes (2 vols directs par jour)
Fort de France / Cayenne		2 H
Cayenne / Saint Laurent du Maroni	250 km, 3 h 30 (ni autoroute ni voie rapide)	oui

A savoir sur la situation de CAYENNE :

Difficultés :

- Chaque magistrat du siège est assesseur aux assises 15 jours par an,
- nouvelle installation du TJ sur un autre site à la suite de la « crise amiante » ayant entraîné la multiplication des sites sur deux communes avec des travaux et des déménagements à prévoir,
- il est difficile voire impossible de pourvoir les postes à Saint Laurent du Maroni compte tenu de l'éloignement entre Cayenne et Saint Laurent du Maroni.

Points positifs:

- présence de la forêt primaire
- possibilité de tenir des audiences foraines dans différentes villes isolées accessibles uniquement en pirogue et/ou petit avion,
- diversité de langues et de cultures, contentieux particuliers liés à l'orpaillage illégal